



INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS LES VACANCES DE PRINTEMPS

Ce calendrier est à compléter et à retourner en mairie, service de l'état civil avec votre règlement avant le **23 mars 2019** si vous souhaitez que votre (vos) enfant(s) soit(ent) inscrit(s)

LE NOMBRE DE PLACES ETANT LIMITE, AUCUN ENFANT NON INSCRIT A L'AVANCE NE SERA ADMIS.

NOM :

Prénom :Prénom :Prénom :

Age :Age :Age :

Adresse :

Journée*		Journée*	
Mardi 23 avril		Lundi 29 avril	
Mercredi 24 avril		Mardi 30 avril	
Jeudi 25 avril		Jeudi 02 mai	
Vendredi 26 avril		Vendredi 03 mai	

mairie : 01 34 16 46 36
www.ville-andilly-95.fr

Ressources annuelles	Andillois		Hors commune
	1 ^{er} enfant	2 ^{ième} enfant et +	
De 0 à 18 000 €	12,60 €	10,60 €	27,60 €
De 18 001 à 30 000 €	15,60 €	13,60 €	28,60 €
> 30 000 €	16,60 €	14,60 €	29,00 €